

Votre plan financier avec BMO

Maintenant que vous avez décidé d'établir votre plan financier en collaboration avec BMO, votre conseiller aura besoin de plus amples renseignements. Il serait utile de vous préparer à votre séance de planification. Votre conseiller aura besoin d'en savoir plus sur votre famille, les personnes à votre charge et votre situation financière actuelle.

Renseignements de base

Renseignements sur les personnes à charge (nom, date de naissance, lien de parenté)

Frais de subsistance mensuels ou annuels

Sources de revenu (emploi, allocations familiales, pension alimentaire, aide de l'État, revenu de placement, etc.)

Relevés les plus récents de prestations du RPC ou du RRQ ou d'un régime d'épargne d'employeur

Déclaration de revenus et avis d'imposition les plus récents (les deux dernières années, si possible)

Renseignements sur l'assurance (si vous n'avez pas votre police sous la main, apportez un sommaire indiquant les renseignements de base sur les primes, la couverture, le capital assuré et les bénéficiaires)

Documents de planification antérieurs de BMO ou d'autres institutions financières

Actif

Relevés de compte (comptes de chèques, d'épargne, de placement, CELI, REER) d'institutions financières (banques, coopératives de crédit, sociétés de placement)

Valeur estimative d'autres éléments d'actif (maison, automobile, chalet, etc.)

Passif

Prêts hypothécaires ou prêts en souffrance (solde de carte de crédit, marge de crédit, prêts étudiants, prêts auto, etc.)

Renseignements sur le conseiller (facultatifs)

Conseiller juridique (avocat) / Conseiller fiscal (comptable) / Autre (conseiller en placements, conseiller ou planificateur en assurance)

Succession (facultatif)

Testament et documents connexes

Procuration (appelée « mandat » au Québec)

Rendez-vous

Date :	
Heure :	
Lieu :	

Autres observations

 [bmo.com/planificationfinanciere](https://www.bmo.com/planificationfinanciere)

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal.

^{MC} Marque de commerce de la Banque de Montréal.

BMO Groupe financier offre ces renseignements à titre informatif seulement. Ils ne doivent en aucun cas remplacer les conseils d'un professionnel sur la situation financière ou les besoins particuliers d'une personne. Le contenu de la publication ne doit pas être considéré comme une source de conseils personnels en matière d'investissement ni de planification fiscale, ni sur le plan juridique. Comme toujours, consultez votre représentant de BMO Groupe financier pour bien comprendre les répercussions personnelles, fiscales, juridiques ou de placement qui peuvent s'appliquer à votre situation particulière.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ce document sans approbation écrite.